

Lancement du projet **ÂgéDroit**



COLLOQUE

**LA PERSONNE ÂGÉE,
SUJET DE PROTECTION
DU DROIT**

Vendredi 20 avril 2018

de 9h à 17h15,
amphi. Volney

Faculté de droit, d'économie et de gestion
Université d'Angers | Programme et inscriptions :
centrejeanbodin.univ-angers.fr

I PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Le vieillissement fait l'objet, depuis une dizaine d'années, de toutes les attentions du législateur. A s'en tenir aux textes les plus récents, la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a jeté les bases d'un statut de la personne âgée cependant que la loi n°2016-87 du 2 février 2016 a créé de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. Ces diverses évolutions montrent combien la personne âgée, vulnérable par nature, appelle une protection du droit.

Le présent colloque se propose de réunir universitaires et praticiens afin de s'interroger sur l'effectivité des droits de la personne âgée, voire de réfléchir sur les moyens de les renforcer. À partir d'une approche démographique et éthique, la journée se déclinera autour des droits de la personne âgée, y compris à l'aune de la Convention européenne des droits de l'homme. Il s'agira également de décrire certains dispositifs d'aide à la décision en matière médicale et d'accompagnement de la personne âgée. Enfin, seront examinés les risques attachés à la vieillesse, en particulier le risque d'insanité et la nécessaire protection pénale de la personne âgée.

Il convient toutefois de souligner que cette journée dépasse le strict cadre de la journée et s'inscrit plus largement dans un projet de recherche financé par l'Université d'Angers intitulé «ÂgéDroit» (le vieillissement saisi par le droit). Il s'appuie à la fois sur l'axe 1 du Centre Jean Bodin (Patrimoine, Entrepreneurariat, Cohésion sociale et Justice) mais également sur le nouvel axe 6 de la SFR Confluences (Santé, bien-être, âges et cadre de vie). Il s'articule enfin avec un projet dit «collégium» sur le vieillissement de la population, porté par l'Université d'Angers.

Dès lors, si ce colloque consacré à «la personne âgée, sujet de protection du droit» peut être appréhendé de manière autonome, il constitue aussi la première manifestation du projet ÂgéDroit. D'autres journées se succéderont et seront dédiées à divers aspects du vieillissement dans ses rapports avec le droit (travail, santé, modes de vie de la personne vieillissante, logement...).

I TRAVAUX DE LA MATINÉE

Présidence de la matinée : Gilles Raoul-Cormeil,

Maître de conférences HDR de Droit privé – Université de Caen

8h45 Accueil des participants

Petit déjeuner Hall de la Faculté

9h Allocutions d'ouverture

Christophe Daniel, Doyen de la Faculté de droit, d'Économie et de Gestion
Université d'Angers

Félicien Lemaire, Professeur de droit public – Université d'Angers

9h15 Propos introductifs

Aline Vignon-Barrault, Professeur de droit privé – Université d'Angers

I. ÉTAT DES LIEUX DE LA VIEILLESSE EN FRANCE

09h30 *Le vieillissement de la population en France métropolitaine : réalités démographiques et hétérogénéité de la population âgée*

Muriel Sajoux, Maître de conférences en sciences économiques
Université de Tours, UMR 7324 CITERES

10h *Soin et accompagnement des personnes âgées aujourd'hui : quels enjeux éthiques?*

Aurélien Dutier, Philosophe, Chargé de mission à l'EREPL

10h30 Discussion et pause

II. LA RECONNAISSANCE DES DROITS DE LA PERSONNE ÂGÉE

11h *Les droits fondamentaux de la personne âgée*

Aline Vignon-Barrault, Professeur de droit privé – Université d'Angers

11h30 *La prise en compte du vieillissement dans la jurisprudence de la CEDH*

Yannick Lécuyer, Maître de conférences en droit public – Université d'Angers

III. L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE ÂGÉE

12h *L'engagement du proche aidant auprès de la personne âgée*

Sylvie Moisdon-Chataignier, Maître de conférences HDR en droit privé
Université de Rennes I

12h30 *L'aide à la décision médicale de la personne âgée vulnérable*

Farida Arhab-Girardin, Maître de conférences HDR en droit privé
Université de Tours

13h Discussion et pause déjeuner

I TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI

Présidence de l'après-midi : François Fourment,
Professeur de Droit privé – Université de Tours

IV. LA PROTECTION DE LA PERSONNE ÂGÉE FACE À L'ALTÉRATION DE SES CAPACITÉS MENTALES

- 14h30** *La personne âgée et le risque d'insanité*
Gilles Raoul-Cormeil, Maître de conférences HDR – Université de Caen
- 15h** *Les défis de l'anticipation successorale chez les personnes âgées : gratifier sans s'exposer*
Marie Gayet, Docteur en droit Privé – Université de Rennes I
- 15h30** **Discussion et pause**

V. LA RÉPONSE PÉNALE AUX ATTEINTES FAITES À LA PERSONNE ÂGÉE

- 15h45** *La protection de la personne âgée en droit pénal substantiel*
François Fourment, Professeur de droit privé – Université de Tours
- 16h15** *La spécificité des enquêtes pénales s'agissant des personnes âgées, Aspects processuels*
Lionel Ascensi, Conseiller référendaire à la Cour de cassation,
Maître de conférences associé – Université d'Angers
- 16h45** **Rapport de synthèse**
Hervé Rihal, Professeur de droit public – Université d'Angers
- 17h15** **Discussion et clôture des travaux**

I Centre Jean Bodin
Recherche Juridique et politique
Faculté de droit, d'économie et de gestion
13 allée François Mitterrand - BP 13633
49036 ANGERS

centrejeanbodin.univ-angers.fr

I Coordination scientifique du projet ÂgéDroit
Aline VIGNON-BARRAULT

I Contact
Pierre SECOUÉ
Réfèrent du Centre Jean Bodin
Tél. : 02 41 96 21 17
secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr